

LE MATIN.ma

Projet marocain de l'énergie solaire L'efficacité énergétique prend forme

» Publié le : 26.10.2010 | 17h44

Une année après le lancement par S.M. le Roi Mohammed VI à Ouarzazate du projet intégré de production électrique à partir de l'énergie solaire, appelé «Projet marocain de l'énergie solaire», la stratégie énergétique, qui accorde une priorité au développement des énergies renouvelables et au développement durable, prend forme

Sous la Présidence effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, une cérémonie de signature de deux conventions a été organisée lundi 25 octobre 2010, sur le site même de la première centrale solaire d'Ouarzazate, situé dans la Commune rurale de Ghassate- Caïdat Imaghrane. Il s'agit d'une convention liant l'Agence marocaine de l'énergie solaire (MASEN) à l'Etat marocain et d'une autre liant MASEN à l'Office national d'électricité (ONE). Selon Ali Fassi Fihri, directeur général de l'ONE, «ces conventions portent sur la mise en place des modalités et condition de fonctionnement de MASEN et ses relations contractuelles en tant qu'Agence chargée de réaliser un programme de développement de projets intégrés de production d'électricité à partir d'énergie solaire». Les deux accords précisent les missions et les obligations de chacune des parties signataires en vue de la mise en place du projet intégré d'électricité solaire, qui vise la mise en place, en 2020, d'une capacité de production électrique à partir de l'énergie solaire d'une capacité totale de 2000 MW sur cinq sites : Ouarzazate, Ain Béni Mathar, Foum Al Oued, Boujdour et Sebkhah Tah. Cette puissance représente 38% de la puissance installée à fin 2008 et 14% de la puissance électrique à l'horizon 2020.

Les cinq centrales devraient couvrir, à leur achèvement en 2020, quelque 10 % de la demande d'électricité et représenter avec les autres sources d'énergies renouvelables 42 % de la capacité de production disponible.S.M. le Roi a également présidé la cérémonie de présentation du programme intégré d'énergie solaire. D'après le département de l'énergie, le projet évitera l'émission de 3,7 millions de tonnes de CO² par an. Lancé le 2 novembre 2009 à Ouarzazate, ce grand projet de production d'électricité à partir de l'énergie solaire, d'un coût estimé à 70 milliards de dirhams (9 milliards de dollars), a suscité beaucoup d'intérêt chez des investisseurs au niveau international. Pour gérer tous ces projets, on a procédé à la création de l'Agence marocaine de l'énergie solaire qui intervient dans la conception, les études, le choix des opérateurs et le suivi de réalisation et de gestion, outre l'orientation et la coordination de l'ensemble des activités afférentes. Le MASEN entend prouver sa capacité à piloter et réaliser un projet technologique d'envergure.

Car le Maroc entend bien accueillir deux des projets phares de l'Union européenne en matière d'énergie solaire : Transgreen et Desertec. D'après le président de MASEN, Mustapha Bakkoury, les énergies renouvelables: Le solaire, l'hydraulique et l'éolien se répartiront à parts égales de 2.000 mégawatts les capacités installées pour en représenter 42% en 2020.La future centrale solaire de 500 MW, qui sera érigée à Tamezghitene, à environ 10 km au nord-est de la ville de Ouarzazate, entrera en service en 2015. Les travaux devraient commencer à la fin de l'année 2011. Début octobre, MASEN a publié la liste des 19 soumissionnaires retenus pour la réalisation de la première phase du projet intégré d'énergie électrique solaire d'une puissance globale de 2 000 MW. Parmi eux, il y a des représentants du Maroc. La filiale du groupe ONA, Nareva Holding se trouve dans le groupement constitué d'International Power, Marubeni Corporation et Siemens Project Ventures GmbH, et Delta Holding, une autre société marocaine, est pré-qualifiée en compagnie d'Energy Consulting Group and Socoin.

D'autres soumissionnaires viennent de la France (Alstom et Veolia à travers leurs filiales au Maroc), de la Grande-Bretagne (International Power), de l'Espagne (Sener Ingeniería y Sistemas et sa filiale Torresol Energy SA) et de l'Italie (société nationale italienne d'électricité - ENEL). Il y a également des candidats asiatiques et du Moyen-Orient : Abu Dhabi National Energy Company (Taqa) des Emirats Arabes Unis, Korea Midland Power Company de la Corée du Sud ou encore Sun Tech Solar Co., de Hong Kong. La liste des candidats pré-qualifiés pour la centrale solaire de Ouarzazate sera publiée au plus tard le 17 novembre 2010, alors que l'adjudicataire final sera connu à la fin du deuxième trimestre 2011. Il faut noter que dans le cadre de sa dynamique engagée pour le développement des énergies renouvelables, le Maroc a créé en outre un cadre législatif pour accompagner cette évolution, à travers l'adoption d'un projet de loi sur l'efficacité énergétique.

Il s'agit d'un cadre législatif impliquant plusieurs départements ministériels dont le but est l'amélioration de l'efficacité et la réduction de 8% de la consommation énergétique à l'horizon 2012 et de 15% à l'horizon 2030. Rappelons que le Royaume du Maroc importe aujourd'hui 97% de ses besoins en énergie, le pétrole représentant 61% de sa consommation énergétique, même si ce pourcentage tend à diminuer d'année en année. La mise en œuvre de ces projets permettra de réduire la dépendance énergétique du Maroc de 97% à 85%, permettant une économie annuelle d'un million de Tonnes Equivalent Pétrole (TEP), d'une valeur de 500 à 700 millions d'US\$. Enfin, en privilégiant l'énergie solaire et l'éolien, le Maroc a fait le choix du développement propre et durable, s'inscrivant parfaitement dans le cadre du processus de Copenhague. Grâce à ces projets, le Maroc pourra tirer profit de sa position stratégique pour assumer le rôle de «plate-forme électrique internationale» en tant que fournisseur et pont entre l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée.

